

# Formation

## Un soutien financier pour les salariés qui entreprennent une formation en emploi

**100% du salaire est pris en charge pour les heures consacrées à la formation**

**OFPC - Bernard Dumont**

L'obtention d'une qualification professionnelle est une nécessité pour les adultes qui se sont formés sur le tas. Pourtant, cette démarche se heurte à deux problèmes majeurs: le coût pour les entreprises et le temps libre à trouver pour les employé-e-s. «La Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) a mené une large réflexion pour parvenir à mettre en place dans ce cadre un dispositif très incitatif», explique Grégoire Evéquoz, président de la fondation.

**Unique en Suisse**

Celui-ci permet à un-e salarié-e souhaitant obtenir un CFC (certificat fédéral de capacité) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de suivre l'ensemble de sa formation sur son temps de travail, son salaire étant pris en charge à 50% par l'entreprise et 50% par la FFPC. L'entreprise est ainsi encouragée à mettre en place des procédures de formation. «C'est un système unique en Suisse, qui démontre une nouvelle fois le rôle pionnier joué par Genève dans le cadre de la formation des adultes», se réjouit Grégoire Evéquoz.

«Nous employons près de 80% d'étrangers, arrivés ici à l'âge adulte et qui n'ont pas pu suivre de cursus pédagogique dans le bâtiment, explique ainsi Angelo Pino, responsable des ressources humaines chez Induni, une entreprise de travaux publics employant près de 500 collaborateurs. Nous avons actuellement douze adultes en formation, qui ont ainsi la possibilité de progresser dans la vie professionnelle.» Cyrille Salort, directeur du Service de la formation continue, salue quant à lui «un dispositif en parfaite conformité avec les priorités données par la loi sur la formation continue, à savoir augmenter la qualification des salariés en leur facilitant l'obtention d'un premier niveau de formation professionnelle.»

**Intéressant aussi pour les employés**

Du côté des salarié-e-s, l'incitation à entreprendre une formation qualifiante revêt deux aspects. Elle passe d'une part par la possibilité qui leur est offerte de réaliser la totalité du parcours de formation sur le temps de travail et, d'autre part, par la valeur des qualifications acquises. En effet, la formation doit aboutir à un CFC ou une AFP. Ces deux titres peuvent être acquis en suivant une formation classique s'achevant par un examen ou par une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE). «Pour être et rester dans la course, nous avons besoin de personnel formé, capable de s'adapter à l'évolution du



L'appui vise une large palette de métiers, ici, un mécanicien de la CGN en train de souder. ODLLE MEYLAN

monde du travail, insiste Angelo Pino. Le CFC, c'est une référence pour un emploi, un meilleur salaire et la possibilité de continuer à se former. Ce système nous permet de détecter les collaborateurs qui souhaitent devenir chefs d'équipe, contremaîtres ou techniciens.» Le responsable ressources humaines n'est pas peu fier de signaler que, «sur quatre collaborateurs ayant obtenu leur CFC l'an dernier, l'un a pris une année sab-

batique, mais les trois autres préparent le certificat de chef d'équipe à l'école de la construction.» Une forme de retour sur investissement pour une entreprise qui, certes, bénéficie d'un soutien bienvenu, mais consacre néanmoins beaucoup d'efforts en faveur de la formation. «Cela démontre aussi que l'entreprise fait attention de ne pas envoyer quelqu'un au charbon», conclut Angelo Pino.

### A la Cité des métiers et de la formation

**Aujourd'hui, de 14 h à 17 h**, recrutements en direct apprentissage.

**Judi 9 juin, à 12 h 30**

Atelier  
«Spécialistes et managers: optimisez la gestion de votre carrière via le net!»

**Judi 9 juin, à 13 h 30**

Atelier  
«Communiquer et gérer son stress lors de l'entretien d'embauche.»

**Mardi 14 juin, de 14 h à 18 h:**

Atelier  
«J'assure en entreprise, à l'usage des apprenti-e-s et futur-e-s apprenti-e-s».

**Toutes ces prestations sont gratuites et sans inscriptions.** Plus d'infos sur la page agenda de:

[www.citedesmetiers.ch/genève](http://www.citedesmetiers.ch/genève)

### Une structure tripartite

La Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) est une structure tripartite qui réunit l'Etat, les employeurs et les syndicats.

Alimentée par une cotisation des employeurs et par une subvention annuelle, elle consacre son budget à participer financièrement aux efforts de formation

engagés par les associations professionnelles, les collectivités publiques et les entreprises privées.

**Pour en savoir plus:**

[www.ge.ch/formation\\_continue/conseil\\_entreprises.asp](http://www.ge.ch/formation_continue/conseil_entreprises.asp)  
Contact: Carmen de los Santos, tél. 022 388 44 19  
[formaconseil@etat.ge.ch](mailto:formaconseil@etat.ge.ch)